

## Bernay

La commune de Bernay, située dans l'arrondissement de Bernay, est riche de quelques 10.000 habitants pour 10 monuments historiques, un site classé et deux labels XX<sup>e</sup> siècle.



Eglise Notre Dame de la Couture



Eglise Sainte Croix



Hôtel de la Gabelle



Ancienne Abbaye (tribunal, église abbatiale, hôtel de ville...)



Maison à pans de bois : 6 rue Auguste Leprevost



Maison à pans de bois : 8 rue Auguste Leprevost



Maison à pans de bois : 16 rue de Lisieux



Maison à pans de bois : 5 rue des sources



Maison à pans de bois : 6 rue thiers



Maison à pans de bois : 9 rue Thiers



Label XX : cité jardin



Label XX : Maison

Territoire occupé depuis l'époque néolithique (présence de nombreux dolmens et menhirs dans les environs, la commune de Bernay ne prend réellement son essor qu'à la fin du X<sup>e</sup> siècle lorsque Richard II, duc de Normandie, offre ce secteur du Duché Normand à son épouse Judith de Bretagne. Elle fondera une abbaye qui rayonnera de manière importante et qui structurera tous les environs. Les restes de l'ancienne abbaye sont d'ailleurs au coeur de la démarche de valorisation touristique et patrimoniale de la ville. En effet, les restes de l'église abbatiale (aujourd'hui musée) présentent des vestiges romans tout à fait remarquables qui placent ce monument au sein du trio de tête pour l'art roman dans l'Eure (avec Quillebeuf sur Seine et Saint Taurin à Evreux).

Située sur la rivière Charetonne, Bernay a aussi su se développer au cours des XIV<sup>e</sup> à XVIII<sup>e</sup> siècles pour devenir un place commerciale locale de référence. L'architecture présente dans le centre-ville de Bernay est caractéristique de ce secteur de la Normandie avec de nombreuses maisons à pans de bois peints. Les belles maisons des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles agrémentant l'ensemble.





Vue sur la rue principale

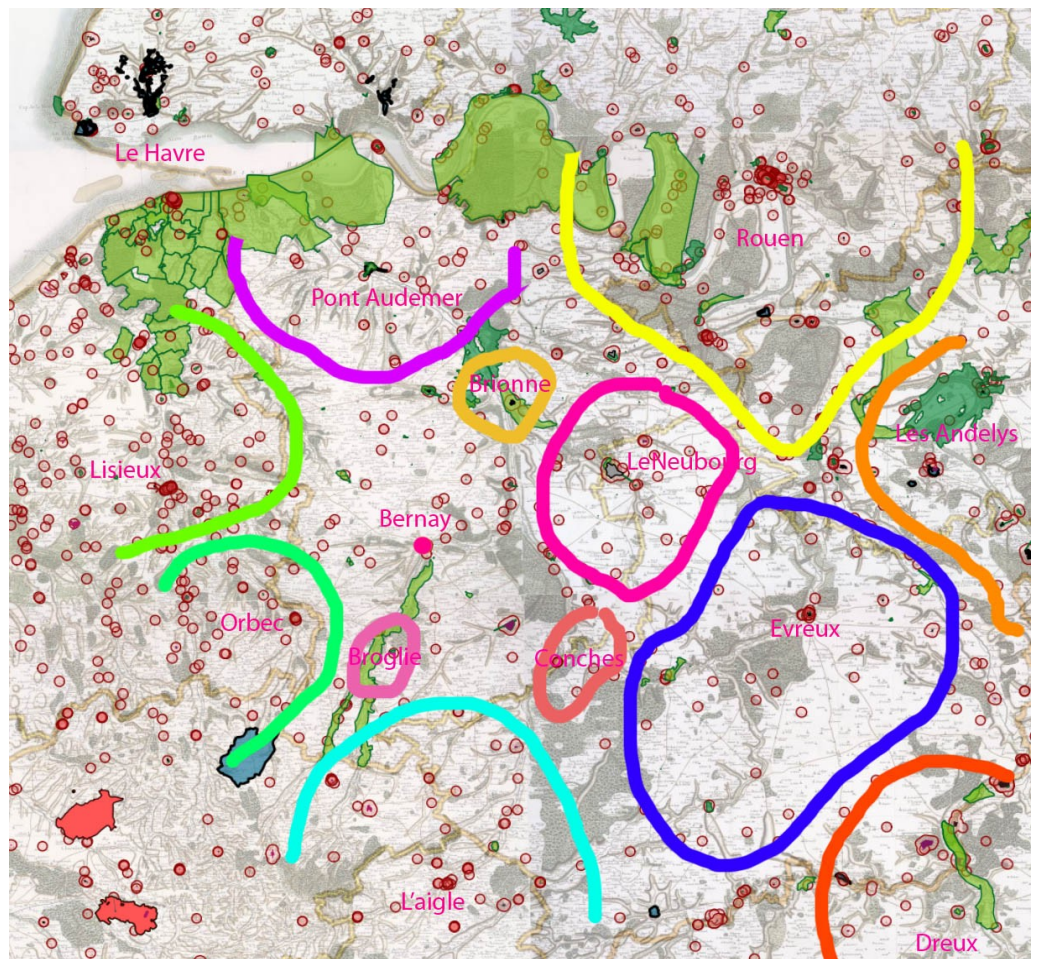


Les rues secondaires



Afin de préserver et de mettre en valeur son patrimoine, la commune de Bernay a commencé en 2012 l'élaboration d'une Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine, demandé par le jury qui lui a décerné le label Ville et Pays d'Art et d'Histoire. Le document est aujourd'hui finalisé et il ne reste plus qu'à le passer en conseil municipal, puis en CRPS pour l'approuver définitivement. Un périmètre de protection est également en cours d'élaboration.

L'aire d'influence de Bernay est liée à son histoire et à la géographie locale. La présence de vallées et de routes sinueuses ayant conduit à ce que chaque « grosse » bourgade prenne le monopole sur les territoires qui l'entourent. La présence des forêts de Beaumont-le-Roger et Conches-en-Ouche bouclant un peu les capacités d'expansion à l'Est. Ainsi, les s'arrêtant là où arrivent celles des autres communes telles Le Neubourg, L'Aigle, Orbec, Lisieux ou Pont-Audemer.



Au quotidien, le rayonnement de Bernay se porte donc sur un territoire axé autour de la vallée de la Charentonne et de la Risle (vers Pont-Audemer). Les zones de campagne, bocagères et déjà marquées par le pays d'Auge pour sa partie Ouest, sont peu peuplées mais avec un taux important de résidences secondaires occupées par des CSP supérieures. Ces personnes sont en recherche d'une vie culturelle variée et diversifiée. Le développement d'une proposition culturelle de qualité à Bernay est déjà à l'oeuvre et progresse grâce à un terreau fertile en terme associatif notamment. Néanmoins, pour les touristes, souvent de passage, la difficulté est de proposer une offre sur une journée car s'ils sont attirés par Bernay et le château de Beaumesnil (lieu emblématique du secteur), ils se dirigent ensuite sur le pays d'Auge avec Lisieux notamment.